



© DG Trésor

LETTRE ECONOMIQUE D'ALGERIE

N°90 – Février 2020 (01/03/2020)

La Lettre économique d'Algérie est une publication mensuelle du Service économique régional d'Alger regroupant l'essentiel de l'actualité économique, sectorielle et juridique du mois écoulé.

Bonne lecture !

AU SOMMAIRE DU NUMERO DE FEVRIER 2020 *(liens hypertextes)*

- ❖ Le Parlement algérien adopte le « Plan d'action du gouvernement »
- ❖ La balance commerciale algérienne en déficit en 2019, la France nouveau premier client du pays
- ❖ Les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 62 Mds USD fin 2019
- ❖ Visite du président tunisien Kaïs Saïed en Algérie et déplacement du président algérien Abdelmadjid Tebboune en Arabie saoudite
- ❖ L'Algérie dans les classements internationaux : « The inclusive Internet Index » et « Where to invest in Africa 2020 »
- ❖ Indicateurs socio-économiques

Les précédents numéros de la Lettre économique d'Algérie sont disponibles sur le [site de la DG Trésor](#)

Le Parlement algérien adopte le « Plan d'action du gouvernement »

Le Conseil des ministres a adopté le « [Plan d'action du gouvernement](#) » destiné à mettre en œuvre le programme du président Abdelmadjid Tebboune, élu le 12 décembre 2019. Il a été voté et adopté par les deux chambres du Parlement algérien. Le document consacre notamment un chapitre aux réformes économiques et financières et un chapitre au développement humain et à la politique sociale.

Fiscalité

Le gouvernement promeut « une augmentation des recettes fiscales à travers l'expansion de l'activité économique et non par la hausse du niveau des impôts ». Le plan d'action prévoit ainsi une série de mesures de soutien à l'activité : exonération d'impôts sur les revenus < 30 000 dinars/mois, annulation de la taxe sur l'activité professionnelle et plusieurs abattements fiscaux.

Dans le même temps, un nouvel impôt sur le capital est envisagé, alors que l'impôt foncier devrait être révisé « en profondeur ». Une réforme « graduelle » du système de subvention est évoquée. L'administration vise par ailleurs à élargir l'assiette fiscale, améliorer l'efficacité de la perception de l'impôt et lutter contre la fraude, les surfacturations et la fuite de capitaux. Une loi de finances complémentaire serait en cours d'élaboration.

Mesures sociales

Le plan d'action prévoit – outre l'exonération d'IRG sur les revenus < 30 000 dinars/mois – plusieurs mesures sociales d'ampleur, parmi lesquelles la revalorisation du SNMG (salaire minimum), le lancement d'un programme d'1 million de logements sociaux et la « consolidation » des systèmes de sécurité sociale et de retraite. Le plan contient également des mesures visant à l'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'énergie et à favoriser l'aménagement du territoire et les transports.

Secteurs prioritaires de développement

- Industrie : Priorité aux industries de transformation des matières premières – agroalimentaire, pétrochimie, raffinage, sidérurgie, chimie dont pharmacie et engrais, textile, construction – et révision des dispositifs encadrant les industries de montage – automobile, électroménager, électronique – afin d'augmenter le taux d'intégration local. La valorisation du patrimoine minier est également citée.
- Agriculture : Poursuite des efforts de réduction de la facture d'importation alimentaire via l'accroissement de la production domestique (céréales et sucre notamment). Plusieurs mesures ciblent l'agriculture saharienne/de montagne et la pêche.
- Énergie : Augmentation de la production d'hydrocarbures via l'optimisation de l'exploitation des gisements, l'intensification des efforts de recherche (y compris zones *offshore*) et l'identification des ressources non conventionnelles. Un plan de promotion des énergies renouvelables est proposé, avec un objectif de 4 000 MW dès 2024 et 15 000 MW d'ici 2035 (350-400 MW aujourd'hui). Le document contient plusieurs mesures d'efficacité énergétique : procédés d'isolation thermique, programme de conversion des véhicules au GPL, éclairage public basse consommation, etc.
- Numérique : Lancement d'importants investissements dans les infrastructures afin de faire de l'Algérie un hub régional des TIC. Une série de mesures vient soutenir le développement des *start-up* : création d'un fonds d'investissement dédié, labélisation par l'Etat des *start-up* et incubateurs algériens, incitations et exonérations fiscales.

Le gouvernement souhaite réduire le taux de chômage sous la barre de 10% et accroître la part de l'emploi salarié : réforme de la formation professionnelle, aides à la mobilité professionnelle, allègements de charges patronales et dispositifs de soutien à la création d'activités

Attractivité de l'Algérie et IDE

Outre la suppression de la loi du 51-49 pour les secteurs dits « non-stratégiques » qui devrait entrer en application cette année, le gouvernement souhaite revoir l'ensemble des lois régissant l'investissement (sont citées la propriété intellectuelle, les relations entreprise mère-filiales et les transferts de dividendes) et instaurer une stabilité juridique du régime fiscal appliqué à l'investissement.

Une réduction du poids de la bureaucratie est évoquée. Les partenariats public-privé – y compris avec des partenaires étrangers – sont encouragés « dans un cadre juridique rénové ».

Commerce extérieur et balance des paiements

La politique de rationalisation des importations en œuvre depuis 2014 devrait se poursuivre, le plan contenant une obligation de recourir aux biens et services produits localement pour les opérateurs publics et privés.

En parallèle, les exportations hors-hydrocarbures sont largement promues : création de plateformes logistiques et de zones franches, élaboration à venir d'une « stratégie nationale d'exportation », recours actif à la diplomatie économique.

Une « réévaluation » des accords de libre-échange en place (UE, zone arabe, Tunisie) et du processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC est annoncée, tout comme une intensification des échanges avec les pays arabes et africains.

Financement de l'économie

Le gouvernement souhaite renforcer l'inclusion financière et réorienter les liquidités vers les activités formelles (réduction des transactions en espèces, *e*-paiement, etc.). Parmi les réformes proposées, on trouve le développement de la bourse d'Alger, la « dynamisation » du marché du crédit, le développement du marché obligataire et l'incitation à proposer de nouveaux produits financiers (dont la finance *soukook*). Souhaitant améliorer un réseau bancaire public qualifié de « peu performant » et « orienté vers le financement des infrastructures issues de la commande publique », le plan d'action propose dès 2020 la création de banques/fonds spécialisés dans le financement du logement, des PME et des *start-up*, ainsi que l'ouverture d'agences à l'étranger de « certaines banques nationales ».

ECONOMIE

La balance commerciale algérienne en déficit en 2019, la France nouveau premier client du pays

Balance commerciale de l'Algérie, M USD

	Export	Import	Balance com.
2010	57 053	40 472	16 581
2011	73 489	47 247	26 242
2012	71 866	50 376	21 490
2013	64 974	55 028	9 946
2014	60 061	58 580	1 481
2015	34 668	51 702	-17 034
2016	30 026	47 089	-17 063
2017	35 191	46 059	-10 868
2018	41 790	41 930	-4 530
2019	35 820	46 330	-6 110

Source : Douanes algériennes

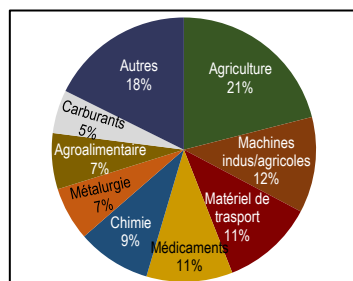
Selon les Douanes algériennes, la balance commerciale de l'Algérie a affiché un déficit de 6,1 Mds USD en 2019, un déficit en hausse de 35% sur un an (4,5 Mds USD en 2018).

Cette évolution est la conséquence d'une baisse des exportations algériennes (-14%, 35,8 Mds USD) plus importante que celle des importations (-10%, 41,9 Mds USD).

Dans le détail, les exportations algériennes ont chuté suite à la baisse conjuguée des ventes d'hydrocarbures (-15%, 93% du total) et hors hydrocarbures (-12%, elles-mêmes composées majoritairement de demi-produits issus des hydrocarbures, mais aussi de sucre ou de dattes).

En parallèle, les importations algériennes de cinq groupes de biens – sur les sept que contient la structure des échanges – ont reculé en 2019 : les biens alimentaires (-6%, principalement céréales et produits laitiers), les biens de consommation (-5%, inclut médicaments et pièces automobiles), les biens d'équipements industriels (-20%) et agricoles (-19%) et les biens intermédiaires (-6%). Seules les catégories des biens bruts (+6%, principalement soja, bois et fer) et des carburants (+33%) voient leurs achats progresser sur un an.

Répartition sectorielle des exportations françaises vers l'Algérie, 2019



Source : Douanes françaises

La France devient en 2019 le premier client de l'Algérie (14% du total, 3^{ème} en 2018). L'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et la Turquie complètent le top cinq des principaux clients du pays et enregistrent un important repli dans leurs importations respectives. A noter la forte hausse des importations chinoises de biens algériens sur un an (+28%).

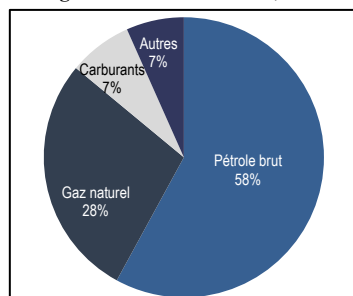
Dans le sens inverse, la Chine maintient sa position de premier fournisseur de l'Algérie, position qu'elle occupe depuis 2013 (part de marché de 18%). Elle est suivie par la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne qui disposent d'une part de marché respective de 10%, 8%, 7% et 7% en Algérie.

Le commerce bilatéral Algérie-France (données des Douanes françaises, EUR)

Selon les Douanes françaises, la France enregistre un excédent bilatéral avec l'Algérie de 730 M EUR en 2019, un chiffre en recul de 34% sur un an (1 106 M EUR en 2018).

La baisse de l'excédent français s'explique par un repli des exportations (-7%, 4,9 Mds EUR) et une stagnation des importations (+1%, 4,2 Mds EUR).

Répartition sectorielle des exportations algériennes vers la France, 2019



Source : Douanes françaises

Les importations françaises de biens algériens sont essentiellement composées d'hydrocarbures (93% du total) : 58% de pétrole brut (stable sur un an), 28% de gaz naturel (-3%) et 7% de carburants (+29%).

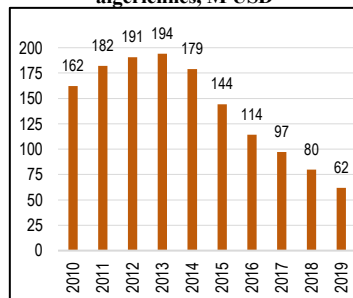
A l'inverse, les exportations françaises vers l'Algérie sont relativement diversifiées : agriculture, machines-outils, matériel de transport, médicaments, chimie, métallurgie, agroalimentaire, carburants, etc. (cf. graphique).

Le montant total des échanges franco-algériens est de 9,1 Mds EUR en 2019, un chiffre en recul de 3% sur un an (9,4 Mds EUR en 2018). L'Algérie reste le premier marché à l'exportation pour les entreprises françaises en Afrique, et le 20^{ème} au niveau mondial.

ECONOMIE

Les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 62 Mds USD fin 2019

Evolution des réserves de changes algériennes, M USD



Source : Banque d'Algérie, APS

Le gouverneur de la Banque d'Algérie a annoncé que les réserves de change algériennes étaient de 62 Mds USD fin 2019, un niveau qualifié d'« appréciable » et conforme aux prévisions effectuées dans la loi de finances 2019.

Les réserves de change de l'Algérie enregistrent ainsi un recul de l'ordre de 18 Mds USD en un an (80 Mds USD fin 2018).

Ces réserves – en grande partie accumulées à partir des années 2000 grâce à la montée du prix des hydrocarbures – ont atteint un pic en 2013 à 194 Mds USD. Depuis 2014 et l'effondrement du cours des hydrocarbures (de 115 USD/bbl de Brent jusqu'à 30 USD/bbl pour remonter à 60-70 USD/bbl), ces réserves ont chuté en moyenne de 22 Mds USD par an.

La loi de finances prévoit une nouvelle contraction des réserves de change en 2020, à 51,6 Mds USD (12,4 mois d'importations selon les calculs du gouvernement), soit un recul de plus de 10 Mds USD sur un an.

VISITE OFFICIELLE

Visite du président tunisien Kaïs Saïed en Algérie et déplacement du président algérien Abdelmadjid Tebboune en Arabie saoudite

Visite de Kaïs Saïed en Algérie

Le président de la République tunisienne Kaïs Saïed a effectué une visite d'Etat en Algérie le 2 février, la première depuis son élection le 13 octobre 2019.

A cette occasion, le président algérien Tebboune a déclaré que « l'Algérie est prête à apporter toute son aide à la Tunisie qui traverse une conjoncture difficile, tant au plan financier qu'économique ».

Dans un communiqué, il a annoncé : i) le dépôt de 150 M USD à la Banque centrale tunisienne et ii) la poursuite des facilitations de paiement concernant l'approvisionnement en hydrocarbures de la Tunisie. M. Tebboune a déclaré qu'il se rendrait en Tunisie après la désignation d'un nouveau gouvernement, accompagné d'une importante délégation gouvernementale et de chefs d'entreprises.

➤ Commerce (chiffres des Douanes algériennes)

La Tunisie est le premier partenaire commercial de l'Algérie en Afrique, avec un montant total d'échange de 1,275 Mds USD en 2018.

Les exportations algériennes vers la Tunisie ont atteint 952 M USD et sont essentiellement composées de gaz naturel (~90% du total). En parallèle, les importations algériennes depuis la Tunisie se sont élevées à 323 M USD et sont plus diversifiées : matériaux de construction, matériaux plastique, produits chimiques inorganiques, pièces électroniques, etc. L'Algérie a ainsi enregistré un excédent commercial bilatéral de 628 M USD en 2018.

Les deux pays font partie de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE), zone de libre échange qui réunit 19 des 22 Etats membres de la ligue arabe. Les deux pays ont également signé un « accord commercial préférentiel » entré en vigueur en 2014.

➤ Entreprises et investissements

763 entreprises tunisiennes seraient actuellement présentes en Algérie selon les données du Centre national du registre de commerce. En 2006, l'Algérie et la Tunisie ont signé un « accord sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements ».

➤ Tourisme (Office national tunisien du tourisme, ministère algérien du Tourisme et de l'Artisanat)

2,9 millions de touristes algériens se seraient rendus en Tunisie en 2019 (environ 1/3 du total) et 1,7 million de touristes tunisiens auraient fait le chemin inverse.

Déplacement d'Abdelmadjid Tebboune en Arabie saoudite

Le président de la République algérienne Abdelmadjid Tebboune a effectué une visite d'Etat en Arabie saoudite les 26, 27 et 28 février. Il s'est entretenu avec le Roi Salman ben Abdelaziz Al-Saoud ainsi qu'avec le prince héritier et vice Premier ministre, Mohamed ben Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud.

Les représentants des deux pays ont évoqué la question d'une réduction additionnelle de la production pétrolière des pays de l'OPEP et celle de la coopération arabo-africaine, l'Arabie saoudite devant prochainement organiser sur son territoire le cinquième Sommet arabo-africain.

➤ Commerce (chiffres des Douanes algériennes)

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Arabie saoudite ont représenté 702 M USD en 2018. Les ventes algériennes vers l'Arabie saoudite sont composées aux 2/3 de sucre raffiné et ont atteint 4 M USD. Elles ont enregistré un pic en 2007-2009 en raison de la vente de carburants algériens. Dans le sens inverse, les importations algériennes depuis l'Arabie saoudite – en nette progression depuis 2010 – se sont élevées à 688 M USD et sont composées de 75% de matières plastiques issues de la pétrochimie. L'Algérie a enregistré un déficit commercial bilatéral de 694 M USD en 2018.

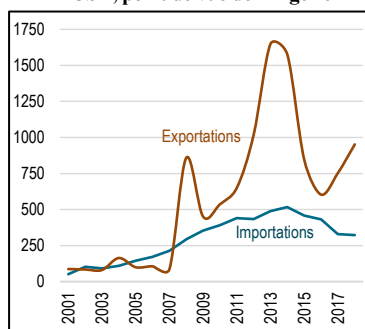
Fin 2019, l'Algérie a souscrit un prêt de 150 M USD auprès d'APICORP (Société arabe d'investissements pétroliers) destiné à l'achat de pétrole brut saoudien afin d'approvisionner la raffinerie d'Augusta, située en Italie et appartenant à Sonatrach (le brut lourd saoudien serait plus adapté à certains équipements de la raffinerie que le brut léger algérien).

Les deux pays font partie de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE)

Entreprises et investissements

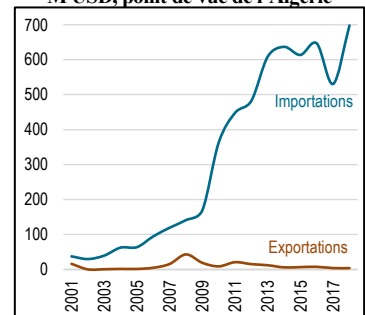
D'après les chiffres de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, les investissements saoudiens réalisés en Algérie atteignaient fin 2018 24 Mds DZD (environ 200 M USD). Ils se dirigeaient majoritairement vers l'industrie (chimie, bâtiment, agroalimentaire, sidérurgie), les services et le tourisme.

Evolution du commerce algéro-tunisien, M USD, point de vue de l'Algérie



Source : Douanes algériennes

Evolution du commerce algéro-saoudien, M USD, point de vue de l'Algérie



Source : Douanes algériennes

CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

L'Algérie dans les classements internationaux : « The inclusive Internet Index » et « Where to invest in Africa 2020 »

Télécharger le rapport de *The Economist*

	Classement général
Suède	1
Nouvelle Zélande	2
Etats-Unis	3
Australie	4
Danemark	4
Corée du Sud	6
Canada	7
Royaume-Uni	8
France	9
Allemagne	18
Russie	26
Brésil	34
Chine	36
Inde	46
Turquie	46
Maroc	59
Egypte	65
Algérie	74

Source : *The Economist*

The inclusive Internet Index (The Economist)

La revue *The Economist* a publié l'édition 2020 de son classement « *The inclusive Internet Index* » mesurant la qualité et l'accessibilité du réseau internet dans le monde.

L'Algérie se classe 74^{ème}/100 (73^{ème}/80 il y a un an). Le pays arrive en 7^{ème} position parmi un total de 26 pays africains et en 10^{ème} position parmi les 10 pays de la région « Afrique du Nord-Moyen Orient » étudié. *The Economist* énumère comme principaux défis pour l'Algérie le renforcement de la culture numérique, l'amélioration de la qualité des réseaux mobile et fixe et la hausse du nombre de contenus pertinents disponibles en ligne.

Le haut du classement est occupé par la Suède, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis, l'Australie et le Danemark. La France est 9^{ème}.

Le classement prend en compte quatre paramètres :

- Disponibilité** (71^{ème}/100) : Le rapport note une large utilisation d'internet en Algérie (74% des ménages, 1,22 abonnement mobile par habitant), un excellent raccordement à l'électricité et une bonne couverture 3G (97% du territoire). En revanche, la couverture 4G est insuffisante (seulement 31% du territoire), tout comme la qualité et la vitesse du réseau, et ce malgré d'importants efforts effectués depuis un an.
- Coût** (69^{ème}/100) : Le prix d'achat des *smartphone* est élevé. Les tarifs appliqués par les opérateurs sont dans la moyenne mondiale, malgré une concurrence entre opérateurs relativement importante.
- Pertinence** (81^{ème}/100) : De nombreux contenus sont disponibles dans les langues du pays, mais des améliorations sont possibles concernant la *e-finance*, la *e-santé* et le *e-commerce*. La disponibilité de contenus en lien avec les services publics est considérée comme moyenne.
- Readiness** (87^{ème}/100) : Les niveaux de culture numérique, de respect de la vie privée et de sécurité peuvent être améliorés. Le rapport note un important taux de confiance vis-à-vis des informations issus des réseaux sociaux (15^{ème} mondial).

Début février, l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques algérienne a annoncé qu'elle avait assigné aux opérateurs mobiles de nouvelles fréquences, permettant une hausse de capacités des réseaux 3G et 4G.

Avec un débit moyen de 1,37 Mb/seconde, le magazine *Ceoworld* a récemment classé l'Algérie 182^{ème}/207 des pays selon la vitesse de leur débit internet.

❖ Where to invest in Africa (RMB)

Télécharger le rapport de RMB

	Classement général
Egypte	1
Maroc	2
Afrique du Sud	3
Kenya	4
Rwanda	5
Ghana	6
Côte d'Ivoire	7
Nigeria	8
Ethiopie	9
Tunisie	10
Ile Maurice	11
Sénégal	12
Botswana	13
Ouganda	14
Tanzanie	15
Algerie	16
Zambie	17
Cameroun	18
Burkina Faso	19
Mali	20

Source : RMB

La banque sud-africaine RMB a publié l'édition 2020 de son rapport « *Where to invest in Africa* » portant sur l'attractivité des investissements dans les pays africains.

L'Algérie se classe 16^{ème}/54 pays africains, soit une place de moins qu'il y a un an. L'Egypte arrive en tête, suivie par le Maroc, l'Afrique du Sud, le Kenya et le Rwanda.

Le classement prend en compte trois paramètres :

- Activité économique** (13^{ème}/54, +3 places). La taille du marché algérien (4^{ème} en Afrique, après l'Egypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud) et le niveau d'endettement modéré sont cités comme points positifs. Toutefois, RMB anticipe une croissance économique de seulement 1,2%/an en moyenne entre 2019 et 2024 en raison d'une baisse de l'investissement et de la dépendance du pays aux prix des hydrocarbures.
- Climat des affaires** (16^{ème}/54, stable). Agrégation des résultats obtenus au classement *Doing Business* de la Banque mondiale (l'Algérie est classée 157^{ème}/190), à l'indice de perception de la corruption de *Transparency International* (106^{ème}/180), à l'indice de liberté économique de *The Heritage Foundation* (171^{ème}/180) et au classement de compétitivité du Forum économique mondial (89^{ème}/141)
- Risque socio-politique** (20^{ème}/54, -4 places).

En 2017 selon RMB, l'Algérie était le 9^{ème} pays ayant accueilli le plus de projets d'investissements directs étrangers en Afrique, avec un total de 24 projets (soit 3% du total).

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLES

Population (1 ^{er} janvier 2019, ONS)	43,0 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2018, FMI)	4 081 USD
PIB/habitant en USD PPA (2018, FMI)	13 624 USD
Indice de développement humain (2018, PNUD)	0,759 (82 ^{ème} /189)
<i>Doing Business</i> (classement 2020, Banque mondiale)	157 ^{ème} /190
Taux de chômage (mai 2019, ONS)	11,4%
Taux d'inflation (rythme annuel, janvier 2020, ONS)	1,9%
Taux de change moyen EUR/DZD (février 2020)	131
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – janvier 2020, OPEP)	65,3 USD
Réserves de change (31 décembre 2019, Banque d'Algérie)	62 Mds USD

INDICATEURS MACROECONOMIQUES ANNUELS

		2016	2017	2018	2019	2020
PIB, croissance et inflation	PIB (Mds USD, prix courants)*	160	167	174	173	173
	Taux de croissance du PIB (% , prix constants)*	3,2	1,3	1,4	2,6	2,4
	PIB hors hydrocarbures (Mds USD, prix courants)	132	137	140	145	149
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (% , prix constants)*	2,2	2,1	3,3	2,8	2,5
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)*	6,4%	5,6	4,3	2,0	4,1
	Taux d'investissement (% du PIB)*	54,0	50,9	49,4	43,5	42,0
	Taux d'épargne (% du PIB)*	37,4	37,7	39,8	31,0	30,1
Comptes publics	Solde budgétaire (% du PIB)*	-13,0	-8,6	-7,5	-13,2	-9,9
	Solde budgétaire hors hydrocarbures (% du PIB hors hydrocarbures)*	-28,0	-25,3	-28,0	-31,3	-25,8
	Dette publique (% du PIB)*	20,4	27,3	38,3	46,1	49,2
	Dette extérieure brute (% du PIB)*	2,4	2,6	2,3	2,2	3,0
	Fonds de régulation des recettes (Mds DZD)	2 074	784	0	0	0
Comptes externes	Balance commerciale (Mds USD)	-20,4	-14,3	-9,4	-11,6	-9,5
	Balance des services et des revenus (Mds USD)	-8,9	-10,7	-11,9	-11,8	-11,0
	Transferts nets (Mds USD)	2,8	3,0	3,1	3,2	3,3
	Flux nets d'IDE (Mds USD)	1,6	1,2	1,5	1,6	1,7
	Balance courante (Mds USD)	-26,5	-21,9	-18,3	-20,2	-17,2
	Balance des paiements (Mds USD)	-26,3	-21,8	-17,0	-18,9	-15,7
Monnaie	Avoirs extérieurs nets (Mds DZD)	12 443	11 058	9 438	7 413	5 691
	Avoirs intérieurs nets (Mds DZD)	1 374	3 900	7 226	10 078	12 512
	Crédits à l'économie (% du PIB)	46%	47%	47%	48%	48%
	Ratio de liquidité (monnaie et quasi-monnaie M2/PIB)	79%	79%	78%	77%	75%

Sources : FMI (Article IV, juin 2018), Banque d'Algérie
*Données mises à jour (FMI WEO et REO, octobre 2019)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.dz).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche – 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Alix Vigato

Revu par : Denis Le Fers